



N°63 - août 2015 -

C'est la rentrée !

A Minversheim, la rentrée s'est déroulée sans soucis particuliers. Mme Hournat-Ruby a fait son retour en tant que Directrice et s'occupe des CE1-CE2, Mme Kister-Pereira est en charge d'une classe de CE2-CM1. Mme Wolff, quant à elle, a accueilli 6 nouveaux élèves qui effectuaient leur première rentrée cette année.

Nous souhaitons à tous, élèves et enseignants, une très bonne année sous le signe de la réussite !



Pour la sécurité de tous, merci de bien vouloir respecter les interdictions de stationner aux abords des écoles!

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 31 août 2015

Mise aux normes PMR: Contrat d'architecte pour la mission ADAP

Vu la délibération du 20 avril 2015 désignant l'entreprise DEKRA comme maître d'ouvrage pour contrôler les Agendas d'accessibilité programmée, et précisant la nécessité de faire appel à un architecte pour la partie élaboration des documents graphiques, prises de mesures, chiffrage...afin de pouvoir présenter un dossier complet avant l'échéance du 27 septembre 2015.

Vu la proposition faite par le cabinet d'architecture AEK,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de retenir le cabinet d'architecture AEK, sis 9 rue des Héros à La Wantzenau pour un montant total de 8 300 € HT répartis comme suit :
 - 6 000 € HT pour le bâtiment de la mairie se décomposant ainsi
 - Etat des lieux/Relevés : 1 500 € HT
 - Analyse de fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale : 500 € HT
 - Esquisse : 1 000 € HT
 - Avant-projet sommaire : 1 500 € HT
 - Dossier ADAP : 1 500 € HT
 - 2 300 € HT pour la salle polyvalente qui se décompose comme suit :
 - Etat des lieux/Relevés : 600 € HT
 - Analyse de fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale : 400 € HT
 - Esquisse : 400 € HT
 - Avant-projet sommaire : 400 € HT
 - Dossier ADAP : 500 € HT
- autorise le Maire à signer tous les documents administratifs y relatif.
- précise que les crédits sont disponibles à l'article 21318 du budget 2015 de la commune, que l'église est également intégrée dans cet Adap mais n'a pas fait l'objet d'une facturation supplémentaire.

Demande de permis de démolir

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la demande faite par le propriétaire, en vue de la démolition d'une partie de la dépendance sise 4 rue du Faubourg à Minversheim.

Travaux rue Principale : remplacement de tampon et raccord d'enrobé

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la dégradation d'un tampon d'assainissement au droit de la propriété 81 rue principale située sur la départementale 69.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de remplacer le tampon défectueux et confie les travaux à l'entreprise Wicker sise Rue Principale à Schaffhouse sur Zorn pour un montant d'environ 1 330 € HT,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

Fixation du taux de la Taxe sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE)

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le coefficient multiplicateur fixé par délibération du 26 septembre 2011 concernant la taxe sur la consommation finale d'électricité n'est plus conforme à la nouvelle législation entrée en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de se conformer à l'article 37 de la loi de finances rectificatives pour 2014, en votant un nouveau coefficient pour la taxe sur la consommation finale d'électricité,
- fixe le coefficient multiplicateur à 8 pour une application dès le 1^{er} janvier 2016,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

Demande de subvention de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Minversheim-Alteckendorf-Ettendorf et environs

Le Maire informe le Conseil Municipal de la création de l'Association de donneurs de sang bénévoles de Minversheim- Alteckendorf-Ettendorf et environs (ADSB-MAE) et fait part de la demande de son Président pour l'octroi d'une subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré,

- décide d'attribuer à l'Association de Donneurs de Sang Bénévoles de Minversheim-Alteckendorf- Ettendorf et Environs une subvention de 400 €,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget communal.

Subvention pour voyage scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer, conformément à la délibération du 28 avril 2008, une subvention de 32,50 € à l'élève Théo WENDLING, domicilié 4 Rue Roth à Minversheim pour un voyage scolaire en Normandie du 20 au 24 avril 2015, et précise que la dépense est inscrite à l'article 6745 de la section de fonctionnement du budget 2015 de la commune.

Divers

Inscription sur les listes électorales : procédure exceptionnelle

La procédure exceptionnelle de révision des listes électorales, liée au scrutin des régionales qui se déroule en décembre 2015, permet aux nouveaux arrivants de notre commune de s'inscrire entre le 1^{er} et le 30 septembre 2015 et ainsi de pouvoir participer au scrutin. Merci de bien vouloir passer en mairie pour récupérer le formulaire à remplir ou de le télécharger à l'adresse suivante:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>

Etat civil

Le 25 juillet est née **Rose**, fille d' **Hélène** et d' **Antoine BURG**
Bienvenue à cette nouvelle citoyenne du monde et félicitations aux parents.

Mme **Gabrielle JACOBI**, née **FAUST**, âgée de 63 ans est décédée le 3 Juillet 2015.
La commune adresse ses sincères condoléances à la famille.

Nouveaux arrivants

M. Cédric et Mme Elisabeth DIERSTEIN
au 41A rue Haute

M. Mickaël FINITZER et Mme Emilie HERRMANN au 5 rue du Faubourg

M. Jérôme SONNTAG et Mme Angélique WIMMENAUER et ses enfants au 82 rue Principale

M. Marcel BERNARD au 5 Rue de Wittersheim

M. Johan TOMERA et Mlle Marine GARNIER au 51 Grand 'Rue

Mme Emilie SOARES DA SILVA et ses enfants au 40 rue Haute

Qu'ils soient les bienvenus dans notre commune

AGESP



L'AGESP organise sa traditionnelle

SOIREE MOULES-FRITES

Le **3 octobre 2015** à la Salle

Polyvalente de Minversheim

Réservations au 06.85.58.20.42

Association de Chasse du Koppenberg

L'association de Chasse du Koppenberg nous informe de sa prochaine campagne de battues sur le ban de Minversheim, merci de bien vouloir noter dans vos agendas les dates suivantes :

- Dimanche 18 octobre 2015
- Samedi 31 octobre 2015
- Dimanche 15 novembre 2015
- Dimanche 29 novembre 2015
- Samedi 5 décembre 2015
- Dimanche 13 décembre 2015

Sportifs à l'honneur

Aymeric ZAEPFEL, membre du HDH (Hochfelden Dettwiller Handball), termine avec son équipe des U15, 7^{ème} sur 10 en championnat d'Alsace, 6^{ème} meilleur buteur du championnat avec 108 buts. En UNSS (sport scolaire) avec le collège de Hochfelden il est champion départemental, académique et inter-académique Zone-Est.

Il a également été retenu à un stage fédéral zone Nord -Est en avril 2015, avec 8 autres alsaciens de son âge, en vue d'être sélectionné à l'avenir en équipe de France.

A noter les performances de son frère Aurélien, né en 2004, surclassé en U13 (joueurs de 12 et 13 ans) également au HDH, qui a participé au championnat régional Alsace terminant 8^{ème} sur 10 équipes et finissant 2^{ème} du championnat départemental du Bas-Rhin.

Félicitations à ces deux sportifs.



Aurélien ZAEPFEL



Aymeric ZAEPFEL



Hugo SCHEER

Hugo Scheer, membre du BMX club de Schwenheim, termine 6^{ème} du championnat d'Alsace, 13^{ème} au challenge du Grand-Est. En 34^{ème} position sur 55 aux différentes manches du challenge de France, il obtient sa qualification pour le trophée de France à SARZEAU (56).

Précisons qu'Hugo n'en est qu'à sa deuxième année de BMX. Félicitations également à ce représentant du village !

Remerciements

La commune tient à remercier les **Sapeurs- Pompiers de Minversheim** pour leurs interventions à la mairie et chez plusieurs de nos concitoyens pour supprimer des nids de guêpes, nombreux cette année.

Rappel : Collecte déchets dangereux des ménages

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn organise une campagne gratuite de collecte des Déchets Dangereux des Ménages (DDM) le samedi 19 septembre 2015 sur la déchetterie professionnelle de la société EDIB (Tél : 03.88.89.00.71. / Horaires d'ouverture : 8h-12h et 13h30-17h) située Z.A. Quai du Canal à Hochfelden (à proximité de BÉTON FEHR).

Déjections canines

RAPPEL : Par arrêté municipal du 12/12/2014, il est obligatoire de ramasser les déjections canines dans la commune de Minversheim. Plusieurs concitoyens se sont plaints de faits récurrents. Un peu de civisme et de savoir-vivre permettrait à chacun de mieux vivre ensemble !

Objets trouvés

Pendant l'été une paire de baskets (noire et bleue) taille 28 a été trouvée au niveau de l'aire de jeux devant la salle polyvalente. Un trousseau de clés a également été trouvé au mois de juin au même endroit. Leurs propriétaires peuvent les récupérer en mairie.

Animation du réseau d'accompagnement des parents

Le schéma départemental d'accompagnement des parents du Bas-Rhin signé le 10 octobre 2014 rassemble les dispositifs relatifs à la Petite Enfance et au Soutien à la Parentalité. Aujourd'hui, le réseau d'accompagnement des parents prend le relai sur le terrain. L'objectif étant de **permettre à chaque parent de trouver sa réponse** tout au long de son parcours et en toute autonomie. La première étape suppose la rencontre avec les acteurs, aussi des **rencontres-forum** seront organisées sur tout le département.

Les réunions de notre secteur se feront aux dates suivantes :

8 octobre 2015 à Saverne, 3 novembre 2015 à Haguenau.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site www.reseaudesparents67.fr ou poser vos questions à l'adresse suivante : animation@reseaudesparents67.fr

Ramontage

L'entreprise de ramontage Fischer sera de passage dans notre commune à partir du mercredi 16 septembre 2015.





ALTECKENDORF



MINVERSHEIM



PACTE SOCIAL LOCAL

Un sondage réalisé fin juin 2010 indique que 84% des ménages estiment que l'habitat est important ou très important avant même l'éducation, la sécurité, l'emploi, la santé ou les transports. Les préoccupations des ménages sont pourtant diverses en fonction du statut d'occupation ou de l'état du logement.

**Amélioration du confort de votre logement,
Rénovation de votre logement,
Valorisation de votre patrimoine,
Sécurisation des loyers,
Adaptation de votre logement ou de celui d'un proche à la perte d'autonomie,
Recherche d'un logement adapté à la perte d'autonomie,**

Autant de sujets sur lesquels le Conseil Départemental peut vous aider !

Si vous êtes intéressés par ces sujets, nous vous convions à la **réunion publique d'information qui se tiendra le lundi 5 octobre de 19H à 20H30 à la salle polyvalente d'Alteckendorf**. Des réponses techniques et des solutions financières seront présentées pour votre projet d'habitat.

A l'issue de cette réunion, nous vous proposons de visiter le DIAMANTIC, logement de démonstration ouvert à tous ceux qui souhaitent s'informer sur l'autonomie, l'accessibilité, l'adaptation de l'habitat pour les personnes âgées ou handicapées. Cette maison évolutive présente une salle de séjour, un espace cuisine, une chambre à coucher et une salle de bain, avec toutes les solutions techniques pour faire face à la perte d'autonomie : interphone mobile, évier réglable, siège de douche amovible...

Pour plus d'informations sur tous les dispositifs, vous pouvez contacter :

- La Direction de l'habitat et de l'aménagement durable du Conseil Départemental du Bas-Rhin au 03 69 20 75 52 ou par mail à logement@bas-rhin.fr
- L'ESPAS de Saverne – 03.68.33.87.01- evelyne.boitel@bas-rhin.fr
- Et consulter le site du Conseil Départemental du Bas-Rhin : www.bas-rhin.fr, rubrique habitat et logement.

Infos pratiques

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Point lecture :

Ouvert au public les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 14h à 15h. Adultes, jeunes et enfants ont, grâce au travail des bénévoles, la possibilité d'emprunter des ouvrages qui ont été sélectionnés à la bibliothèque départementale de prêt. **Le fonds documentaire est renouvelé régulièrement.**

Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard 03.88.51.68.06

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

yvette.holtzmann@orange.fr

Annette Epp 06.32.53.04.60

annetteepp@free.fr

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

Police : 17

Pompier : 18

Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09